

I - Fondation

La Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Villecomtal remonte à 1824. A cette date, une jeune veuve de Golinhac, **Catherine MADRIERES**, désireuse de former les jeunes, s'installe à Villecomtal. Avec une jeune institutrice, **Julie de BRUNANCHON**, née à St Félix de Lunel, elle ouvre une école de filles. Conseillées et encouragées par Monsieur l'Abbé MOUSSAC, curé de la paroisse, elles décident de se consacrer à la vie religieuse et de prendre la règle de vie de Saint François de Sales.

En 1825, elles achètent une maison dans la rue droite et cinq autres jeunes filles se joignent bientôt à elles.

En 1839, les Sœurs de St François de Villecomtal désirent prendre la règle de Vie des Sœurs de St Joseph dite de Lyon et vont se former à Marcillac, avec l'accord de Monseigneur GIRAUD, évêque de Rodez. Une postulante ayant demandé son admission à Villecomtal, les religieuses de Marcillac, de concert avec Monsieur CAUBEL, leur supérieur, prétendent que Villecomtal n'est qu'une succursale de leur maison et donc ne peut avoir un noviciat. Le curé et les notables de Villecomtal n'admettant pas cette filiation, les Sœurs de St Joseph redeviennent filles de St François, tout en restant très attachées de cœur à la règle de St Joseph.

En 1842, le Château de Villecomtal, ayant été mis en vente par la famille de NATTES, elles l'achètent au prix de 8 000 fr. Quelques années plus tard, la congrégation acquiert la maison au dessous du Château à Monsieur de PRUINES.

En 1844, Monseigneur CROIZIER les autorise, selon leur désir, à reprendre la règle de St Joseph. Cinq d'entre elles prennent l'habit le 3 juillet 1844. Seule la Supérieure, Sœur Emilienne LESTRADE fait profession et est de nouveau élue Supérieure Générale.

Elle demande à Mère St URSULE, Supérieure des Sœurs de St Joseph d'ESTAING de les former à la vie religieuse St Joseph.

II – Le projet des Sœurs de St Joseph de Villecomtal

Ce projet est résumé dans les Constitutions de 1880. « Les Sœurs de la Congrégation se proposent de tendre à la perfection de la vie chrétienne par la pratique des vœux simples de pauvreté, chasteté, obéissance et par la fidélité aux règles de l'Institut »

Elles ont aussi pour but spécial de pratiquer la charité à l'égard du prochain en particulier par le service des écoles de filles.

III- L'extension de la Congrégation.

Elle rayonne d'abord autour de Villecomtal : La Capelle Mouret (1855), Lunel (1857), St Félix de Lunel (1858), Fijaguet (1859), Castillac (1866), Golinhac (1863), Campuac (1866), Sénépiac (1870).

Viennent les fondations de Florentin (1874), Montrozier (1875), Ségonzac (1896), La Selve (1905), St Amans des Cots (1913), Lagarde (1919), Carcenac Salmiech (1941). Hors du diocèse : dans le Cantal et la Corrèze : Aubespeyre (1893), Rouffiac (1895), Vendès (1899), Le Fraysse (1900), St Mamet (1901), Thiézac (1905), Crandelles (1923), Cros de Monvert (1927) Ytrac (1929), Servières (1904), Gouilles (1898).

IV – La Congrégation face aux lois de 1905.

Les lois de 1905 restreignant les possibilités de service dans les écoles et obligeant les Sœurs à la dispersion, les religieuses sont obligées de quitter leurs communautés et de trouver un moyen de subsistance. Certaines se donnent aux soins des malades à domicile. Durant la guerre de 1914, la Communauté de Villecomtal prend une grande part dans le soutien des soldats par des colis et par des relations humaines. et après la guerre de 1939, offre l'hospitalité à des réfugiés, ainsi qu'à des enfants du Bassin Houiller.

Les Sœurs de Villecomtal participent depuis leur fondation à la vie paroissiale. Elles jouissent de la sympathie du milieu rural dont elles sont proches par l'origine et par les activités. Le cours ménager saisonnier se déplaçant dans les paroisses permet d'atteindre un grand nombre de jeunes filles et leur apporte une formation de qualité.

Le petit cours complémentaire de 1940 à 1965 permet à des filles du pays de recevoir une formation scolaire plus élevée.

V – Saint Joseph de Rodez.

En 1960, les six Congrégations aveyronnaises de St Joseph, après plus d'un siècle d'existence, ayant même règle et même esprit, sentent le besoin de se rapprocher. Encouragées par Monseigneur MENARD, évêque de Rodez, elles prennent la décision de s'unir en une seule Congrégation et de bâtir ensemble leur « maison mère » à Rodez au 9 rue Jean XXIII. Le décret d'Union est daté du 2 février 1965.

La diminution des vocations et le changement des conditions de vie obligent à une évolution. La Communauté de Villecomtal, comme l'ensemble des Communautés, ne peut se suffire pour la prise en charge de ses Sœurs Aînées. C'est pourquoi une maison de retraite destinée aux Sœurs de la Congrégation et ouverte aux laïcs, est bâtie à Rodez en 1989.

En 1995, l'Ecole primaire de Villecomtal, après un long temps de recherche, quitte le château pour une école neuve plus adaptée.

La Communauté étant réduite à six sœurs, la vente de l'immobilier s'avère nécessaire. La municipalité se porte acquéreur du Château, de son environnement et de la maison St Joseph et consent à louer à la Communauté une partie de la maison St Joseph restaurée.

VI- Institut St Joseph.

En France, beaucoup de Congrégations, désirant continuer à servir, malgré leur âge et leurs petits moyens, en signe d'espérance engagent des démarches de rapprochement à plusieurs. C'est dans cette même perspective que les Sœurs de St Joseph de Rodez, conscientes de cette richesse font le choix de fusionner avec une autre Congrégation de même spiritualité dans le cadre de la Fédération Française des Sœurs de St Joseph qui regroupe treize Congrégations. En 1995, toutes les Sœurs de St Joseph de Rodez sont consultées et invitées à entrer dans l'Institut des Sœurs de St Joseph dont le siège social se situe à Saint PERAY (Ardèche). Le décret de fusion est signé à Rome, le 16 février 1998.

Rodez, le 27 août 2006.

Ce texte a été rédigé à partir des recherches effectuées par sœur Emilie Marty et sœur Josette Vernhes de l'Institut des sœurs de St Joseph, Foyer Jean XXIII de Rodez. Nous remercions également les religieuses de Villecomtal qui ont aimablement pris les contacts nécessaires.



échos de notre bastide

Le mot du Maire

Noël arrive déjà, Noël attendu par tous est aussi pour nous, équipe municipale, le temps de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans l'année à venir. De nombreux projets sont en

Je me permets donc de vous demander de recevoir et, par là même, d'adhérer à la démarche de la personne qui passera vous voir à l'occasion du recensement. Votre inscription sur le territoire de Villecomtal revêt une grande importance sur le fonctionnement futur de la commune.

Enfin, le bureau d'études A2E et moi-même nous nous tenons à la disposition de toute personne désirant des informations particulières sur

l'assainissement, projet majeur qui va nous préoccuper au cours de ces prochaines années.

En mon nom, au nom de l'équipe municipale, je souhaite, dès à présent, à tous une heureuse fin d'année, de bonnes fêtes et, bien évidemment, mes meilleurs vœux pour l'année 2007.

Jean-François Pradalier



cours, vous les découvrirez dans ce nouveau bulletin. Je ne peux que me féliciter de la compréhension de la population de Villecomtal et de l'intérêt qu'elle porte à la vie communale, visible par sa présence aux diverses réunions publiques d'information. Cela motive le conseil municipal. J'espère qu'il en sera de même à l'occasion des vœux de 2007

Assainissement

Vendredi 21 avril: lors d'une réunion d'information ouverte à tous, le cabinet AZE, maître d'œuvre, a présenté les sept sites possibles d'implantation de la future station d'épuration et les divers principes de traitement. Le conseil municipal réuni le 2 mai, après un large débat, a choisi à l'unanimité par un vote à bulletin secret l'emplacement de la station ainsi que la technique de traitement des eaux. Cette décision a été prise en donnant la priorité à l'intégration paysagère sans négliger l'aspect économique.

La commission d'appel d'offre doit se

prononcer avant la signature des marchés qui pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2006. Dans l'état actuel d'avancement du projet, nous sommes assurés de l'obtention des aides du conseil général et de l'agence de l'eau.

Cet important projet sera financé par les subventions et le recours à un emprunt. Les travaux concernant les zones de la Garribal et des Landes seront pris en charge par la communauté de communes Causse et Vallon de Marcillac. Les usagers concernés par l'assainissement collectif devront payer un droit de raccordement dont le montant reste à

déterminer. La taxe forfaitaire annuelle de 75€ a été appliquée dès 2006. Une redevance proportionnelle à la consommation d'eau interviendra dès que les raccordements au réseau de collecte seront réalisés. Les ressources nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement de ces installations seront assurées par un budget annexe qui vient d'être mis en place.

Le début des travaux est prévu au cours du 1^{er} semestre 2007.



Voirie

Dorénavant, la communauté de communes d'Estaing prend en charge les travaux d'investissement d'une partie de la voirie communautaire. Il s'agit des chemins vicinaux de Fijaguet (600m), de Ségonzac (4490m) et de Limon (5940m) soit un total de 11.030m. Les travaux d'entretien comme l'élagage, le curage des fossés, le bouchage des trous, seront pour moitié à la charge de la commune.

C'est dans ce cadre que l'entreprise Sévigné de

Millau a procédé à la remise en état de la chaussée par la mise en place de point à temps (bouchage des trous) sur les chemins de Ségonzac et de Limon.

Cette année, une rénovation complète du chemin vicinal de Limon RD22 (1920m) a été réalisée pour une somme de 53.000€ TTC. Enrochement, curage des fossés, renforcement de la chaussée et revêtement bicouche ont permis de remettre en bon état cette

portion de voirie qui le méritait bien entre Limon et Le Coudol

D'autre part, l'entreprise Colas a effectué des travaux de scarification suivis d'un revêtement bicouche sur le chemin rural de Servières pour un coût de 8.465€TTC à la charge de la commune. Enfin, les voies d'accès à la zone d'activité de Cabassar ont été récemment goudronnées par la S.A.R.L. Costes de Muret.

les brèves

Opération de recensement.

Le recensement de la population de la commune de Villecomtal aura lieu du 18 janvier au 17 février 2007. Un agent recenseur passera dans toutes les maisons pour enquêter. Vous êtes invités à lui réserver le meilleur accueil.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes de Villecomtal le samedi 13 janvier à partir de 18h pour la présentation des vœux de l'année 2007. A cette occasion, les projets en cours ou futurs seront évoqués. A l'issue de cette soirée nous partagerons le verre de l'amitié.

État civil 2006

naissances

24 janvier : **Lili** VALIERE - PRADALIER de Contensouzes
15 mars : **Yohan** et Marylou MARCHE de Villecomtal
18 mai : **Léo** MILLOX de Villecomtal
19 mai : **Clara** MALTESE de Villecomtal
20 juin : **Raphaëlle** CARON de Villecomtal
18 octobre : **Lisa** FABRE du Couderc

décès

Retranscriptions :

15 janvier : Mr SANNIE Jean-François à Salles-la-Source
17 janvier : CALIXTE Alfred à Rodez

27 mars : CAPELY Henriette à Ceignac

Dans la commune :

6 novembre : WALERACK Michelle
11 novembre : BORIES Jean

mariage

6 mai : de Sarah KIEFFEL et Nicolas KEBIECHE

Permis de construire 2005/2006

04 avril 2005 : garage à matériel, atelier de mécanique et bureau à Cabassar
05 avril 2005 : construction d'un garage au Hameau du Clos
02 septembre 2005 : extension maison d'habitation à Saulodes
10 septembre 2005 : construction d'un hangar à Cabassar
19 janvier 2006 : construction d'un abri matériel agricole à Limon
19 février 2006 : aménagement et surélévation maison d'habitation à Paboutiès
22 juillet 2006 : construction maison d'habitation à Villecomtal
16 septembre 2006 : création d'une habitation à Contensouzes
26 septembre 2006 : extension habitation à Servières
26 octobre 2006 : réaménagement et création de logements à Villecomtal
8 novembre 2006 : construction d'un garage à Cantagrel

CALENDRIER DES ANIMATIONS d'hiver

Janvier

Dimanche 7 : après-midi, galette des rois (club de l'amitié)

Dimanche 28 : quine (club de l'amitié)

Février

Samedi 10 : soirée, fête de la Bourrée (Lous Rascalous)

Samedi 17 : à Muret : soirée, concours de belote (école de Villecomtal)

Dimanche 18 : après-midi, quine (relais paroissial)

Samedi 24 : quine (foot)

Dimanche 25 : après-midi, assemblée générale (club de l'amitié)

Mars

Samedi 3 : soirée, quine (pompiers)

Dimanche 18 : après-midi, animation personnes aidées (ADMR)

Samedi 24 : soirée, concours de belote (Foyer Rural)

Avril

Samedi 21 : soirée, concours de belote (école)

Samedi 28 : soirée, bal avec Sylvie Pulhès (Foyer Rural)

Mai

Mercredi 16 : soirée, concours de belote (comité des fêtes)

Familles Rurales

A l'occasion du Marché de Noël de Villecomtal du 16 et 17 Décembre 2006, l'association Familles Rurales de Villecomtal, Mouret, Pruines, Muret-le-Château vous proposera une bourse aux jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture. Il est important de souligner que ces articles sont en très bon état et certains même sont quasiment

neufs, ils peuvent donc encore faire le bonheur de certains ou faire l'objet d'un cadeau. Et en plus ils sont à petit prix !

Cette bourse n'est pas à considérer comme "un marché pour les pauvres" mais plutôt comme de bonnes affaires à faire ou "un échange intelligent" entre familles !

Il est vrai que nous aimons nous entourer de

beaucoup de matériel et de beaux vêtements doux pour élever nos chers bambins et finalement ils grandissent tellement vite que nous les usons peu alors qu'ils valent une fortune... n'hésitez plus, venez voir cette bourse au marché de Noël de Villecomtal !



Prêt à poster

Le 5 avril dernier, le conseil municipal a pris une délibération pour la mise en place du prêt à poster permettant ainsi de faire la promotion du village par voie postale. Cela s'est fait avec la collaboration de Mr Lacombe représentant La Poste. Le porche, dessiné en couleur a été choisi comme emblème de notre village moyenâgeux. Des

lots de dix ou de cent enveloppes sont disponibles au bureau de poste de Villecomtal. Ce premier partenariat, fruit de la collaboration de Mr Lacombe directeur de l'établissement de Villecomtal et de Mr Pradalier, maire, a permis l'édition de 3000 unités. Il ne reste plus qu'aux Villecomtalais et à tous

ceux qui souhaitent participer à la promotion de notre belle cité des bords du Dourdou qu'à se procurer ces enveloppes pour qu'elles apportent aux quatre coins du pays ces images valorisantes d'un village où il fait bon vivre.



Bonne fréquentation du marché de pays

Cette année encore, la municipalité a décidé de reconduire place de la mairie le marché traditionnel des producteurs de pays. Il s'est tenu tous **les mercredis de 9h00 à 12h30 du 12 juillet au 23 août inclus.**

Ce 6^{ème} marché annuel est devenu incontournable. Respectant la charte de qualité de

l'A.G.P.M. 12, les producteurs nous proposent un panel de produits dont le maître mot est la fraîcheur, la variété et la saveur du terroir. On y retrouve tous les produits de bouche tels que la viande et la charcuterie, les légumes, le vin, l'aligot, les fruits et les gâteries en tout genre etc.

Cette année, les adeptes de ce marché ont

été encore nombreux à ce rendez-vous de l'été, encourageant ainsi les producteurs qui font le déplacement dans notre cité

La municipalité, se félicitant de cette animation estivale, n'a pas manqué d'offrir le verre de la reconnaissance et de l'amitié à l'ensemble des producteurs.

Garage automobile

La communauté de communes d'Estaing a pris la responsabilité de mener à son terme le projet de création d'un atelier à la ZA de la Rivière. Un repreneur a été trouvé en la personne de Mr Gros Alain de Verrières, commune de Sébrazac. L'ancien garage sera remis aux normes d'hygiène et de sécurité. Ce projet, important pour la commune, est en bonne voie.



Le coût de l'achat du bâtiment et des travaux de rénovation se monte à 153.000€ T.T.C.

Les subventions octroyées par l'État et le conseil général aideront grandement à l'aboutissement de cette réalisation.

Les travaux ont débuté et vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois de janvier 2007 pour que ce garage

devienne opérationnel au cours du mois de février de l'année prochaine.

Les entreprises retenues par la commission d'ouvertures des prix :

Travaux de zinguerie
Electricité
Ravalements extérieurs
Peintures
Faux plafonds
Terrassement et voirie
Gros œuvre, maçonnerie
Plâtrerie, isolation et menuiserie
Carrelage et faïence
Plomberie, sanitaire, chauffage

Ent. Bancarel de St Côme
A.G.V. S.A.R.L de Rodez
Sud Façades de Rodez
Lourenço d'Espalion
Boissonade d'Olemps
S.A.R.L.Pradalier
Lacombe Thierry
Calixte Olivier
Madrière J.Luc
Maviel Norbert



Les travaux ont commencé

Distributeur automatique de billets.

La mise en place du D.A.B. s'est concrétisée à la grande satisfaction des nombreux usagers le 21 janvier 2006. Ce nouveau service offert au public local ou de passage constitue un atout de plus

pour l'activité commerciale de notre village. En dix mois, ce sont environ 6000 retraits qui ont été effectués auprès de ce distributeur. La commune a investi la somme de 23.497€ T.T.C répartis entre

l'acquisition, le branchement des équipements, les travaux de maçonnerie et de rampe d'accès. Le conseil général a octroyé une subvention de 7.711€ soit 40% sur le montant des équipements.

Mouvement de personnel à la mairie

Bernard Costes, agent d'entretien embauché à la mairie le 1^{er} juin 2003, a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2006. Après son trop court et néanmoins très apprécié passage dans l'effectif communal, nous lui souhaitons une retraite active au Clouzou sur la commune de Muret.

Le poste ainsi laissé vacant a été occupé par Didier Guiral, lui aussi pompier volontaire, et embauché à plein temps le 18 septembre 2006. Nous lui souhaitons la même réussite que son prédécesseur.

Nicole Barre, secrétaire de mairie embauchée le 1^{er} septembre 1966 par la municipalité de Mr De Vigouroux, va faire valoir ses droits à la retraite le 28 février 2007. Les plus de quarante années passées au

service des municipalités dirigées tour à tour par MM De Vigouroux, Émile Guiot, André Burg, Philippe De Rouvray et J-François Pradalier, lui ont permis de connaître tous les méandres de l'administration, les moindres recoins du territoire communal ainsi que tous ses occupants. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son dévouement, sa disponibilité, sa gentillesse et pour tous les services rendus au cours de sa longue carrière. Sa remplaçante est maintenant connue.

Après avoir reçu et auditionné 7 candidats, le conseil municipal, en séance du mardi 7 novembre, a procédé à l'embauche d'une secrétaire en qualité d'Adjointe Administrative pour pouvoir au remplacement de Nicole Barre. C'est Véronique Vincent qui prendra ses

fonctions le 1^{er} janvier 2007 à la mairie de Villecomtal. Elle passera donc 2 mois au contact de Nicole, période nécessaire pour acquérir une bonne connaissance des particularités de notre commune et de son organisation.

Originaire du Jura, Véronique est actuellement en poste à la mairie de Parçay-Meslay (Indre et Loire) depuis le 1^{er} février 2001 après avoir exercé à la mairie de Saint-Claude (Jura) depuis 1993. Ces longues années d'expérience passées dans la fonction administrative pourront être mises au profit de notre communauté, ce dont nous nous réjouissons. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation à Villecomtal et à notre région.



Boucherie

Depuis la cessation d'activité de Mr et Mme Latièze, la municipalité s'est toujours préoccupée d'une solution de remplacement. Un repreneur Aveyronnais très motivé est connu depuis quelques mois. Son intérêt avéré pour la reprise de cette activité commerciale à Villecomtal nous a conduit au montage de ce projet. Le local des « bains douches »

au n° 43 avenue Joseph Vidal, propriété communale et ancienne permanence du crédit agricole, a été choisi



pour recevoir la future boucherie. Après

consultation de la chambre des métiers, le dossier a été présenté au Pays du Haut Rouergue et les demandes d'aides ont été obtenues par le conseil général (21.569€) et le conseil régional (39.157€). La société S.I.C.A. Habitat Rural est le maître d'œuvre de ce projet dont le coût estimé s'élève à 106.771€HT.

A ce jour, les appels d'offres ont été lancés auprès des entreprises. Les travaux pourraient débiter au début de l'année 2007.

Nouvelles de l'école

Cette année 2006-2007, l'école St Joseph de Villecomtal accueille 64 élèves venus de 6 communes différentes (35 de Villecomtal, 21 de Muret, 3 de Muret, 2 de Rodelle, 2 de Campuac et 1 de Pruines) Ils sont répartis sur 3 classes et encadrés par 3 enseignantes et 2 aide maternelles.

Ce 1^{er} trimestre a déjà été riche en sorties avec, pour les maternelles une journée « vendanges » à Salles la Source, et pour les plus grand la visite du château fort de Calmont d'Olt dans le cadre de l'étude du Moyen Age en histoire.

De plus, toute l'école a participé à une journée sport à Marcillac le mercredi 25 octobre. Tous les primaires ont couru un cross les opposant aux enfants des autres écoles alentours et les maternelles eux se sont affrontés dans des ateliers. Nous tenons à féliciter tous les participants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de cette manifestation. Certains d'entre eux avec une mention spéciale puisqu'ils ont ramené une médaille : Alice Nuffer (1^{ère} filles CP), Louis Picou (1^{er} garçons CP), Cassandra Mattéi (1^{ère} filles CE1), Matéo Poulain de Lafontaine (1^{er} garçons CE1), Mathilde Salom (3^{ème} filles CE2), Jonathan

Guiral et Jérémey Picou (respectivement 2^{ème} et 3^{ème} garçons CE2), Jean-Thomas Gombert-Cambaly (1^{er} garçons CM1).

Tout au long de cette année, les enfants vont travailler avec Betty, employée par la communauté de communes, afin de se sensibiliser à l'environnement et de se perfectionner dans le tri des déchets. Grâce à l'action du conseil général, nous espérons bénéficier à nouveau, et pour la 4^{ème} année consécutive, de l'initiation à l'occitan. Les enfants ont déjà montré leur intérêt lors de la soirée cabaret occitan en interprétant diverses comptines et chansons. Ils assisteront également au spectacle « lo loup » durant le mois de novembre.

Les parents d'élèves organiseront dans les mois prochains diverses manifestations (quine, belotes, repas du feu de la St Jean) afin de financer ces projets et ceux à venir. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Les enfants, l'équipe enseignante et les parents vous souhaitent à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

Château

Après avoir passé une annonce sur Internet en février 2006, sept porteurs de projets ont été retenus pour l'achat du château et du terrain attenant. Plusieurs possibilités se présentent : chambres d'hôtes, accueil de groupes, séminaires d'entreprises, appartements de vacances, hôtel-restaurant, centre d'hydrothérapie, logements locatifs, hébergement « relais château ». Avant de choisir aussi bien le projet

que l'acquéreur, et dans le souci d'avoir un avis le plus éclairé possible, la municipalité a mise place une commission consultative mixte composée d'élus, de commerçants et de responsables d'associations.

Une première réunion de présentation des offres s'est tenue en mairie et a permis de faire une présentation de ces projets et de mener les premières réflexions. Depuis et suite aux conseils de la

commission, des compléments d'informations ayant trait au descriptif et au financement des divers projets ont été demandés. Quelques réponses nous sont parvenues et demandent à être étudiées. Très prochainement nous espérons pouvoir faire le bon choix qui, moyennant un prix de vente acceptable, amènerait une nouvelle activité profitable à l'économie du village.